



Contenu réservé

Dossier **L'épopée des biocarburants**

RÉSERVÉ AUX ABONNÉS

🕒 22.03.23

biocarburant

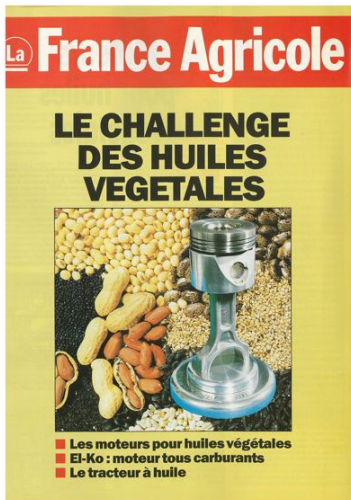
 Cet article fait partie du dossier : La France Agricole : 4 000 numéros à vos côtés

+ 26 articles

L'utilisation des biocarburants en mélange avec l'essence ou le diesel a pris son essor dans les années 2000 en France. L'UE insiste désormais sur leur nécessaire durabilité.

 Dans le dossier La France Agricole : 4 000 numéros à vos côtés

A LIRE AUSSI



Si le bioéthanol, alcool éthylique produit à partir de blé, maïs et betterave, est déjà connu avant 1945, les tests d'utilisation des esters méthyliques d'huiles végétales (à partir de colza par exemple) datent des années 1980. Puis la mise en place de jachères agricoles dans la Pac de 1992 est perçue comme une occasion pour développer la production de biocarburants.

Les filières du bioéthanol et du biodiesel de première génération ont ensuite pris de l'ampleur dans les années 2000, grâce à une fiscalité incitative dans le cadre du plan mis en place sous le gouvernement Raffarin en septembre 2004. Plusieurs usines ont été construites dans la foulée sur le territoire français.

Le bioéthanol est aujourd'hui utilisé en mélange dans les voitures à essence dans des proportions allant de 5 % à 85 %. Le biogazole est, quant à lui, utilisé dans les véhicules diesel (proportion de 10 %, voire 30 % et 100 % pour les flottes captives).

Seconde génération

Aujourd'hui, la première génération a atteint le stade industriel et la seconde génération (biocarburants obtenus à partir de bois, résidus agricoles et forestiers...) est en phase de développement, poussée par l'UE car elle présente un meilleur bilan en carbone.

La révision de la directive EnR publiée en décembre 2018, fixe un objectif d'énergie renouvelable de 14 % dans les transports en 2030. Elle confirme le plafond de 7 % pour l'utilisation des biocarburants de première génération afin de limiter leur concurrence avec le débouché alimentaire.